
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole reprend la collecte saisonnière des déchets verts

Avec le printemps, la collecte saisonnière des déchets verts reprend dans 13 communes de l'agglomération lyonnaise. Elle est réservée aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'accès y est gratuit. Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes... Ces points de collectes ont été mis en place pour désengorger plus particulièrement les déchèteries de l'ouest lyonnais, des monts d'Or et du val de Saône au printemps et à l'automne. Parallèlement, les 19 déchèteries métropolitaines restent bien sûr accessibles à ces déchets et aux autres déchets des ménages.

La valorisation de déchets verts représente en tonnage 20% des déchets ménagers et assimilés recyclés à l'échelle de la Métropole. Leur valorisation par compostage permet le retour à la terre de cette matière fertile. Les déchets verts sont transformés sur les plateformes de compostage de Ternay, Décines-Charpieu et Saint-Pierre-de-Chandieu. Le compost est ensuite utilisé localement pour amender les sols des céréaliers, des maraîchers, des producteurs bio ou est mis à disposition des paysagistes, des collectivités et des fabricants de terreau.

Calendrier de la collecte

Quincieux : parking du boulodrome :

12 mars - 26 mars - 9 avril - 23 avril - 7 mai - 21 mai - 4 juin.

Lissieu : parking du CTM (7, route de Limonest) :

19 mars - 2 avril - 16 avril - 30 avril - 14 mai - 28 mai.

Dardilly : parking face au lycée hôtelier Rabelais (chemin du Dodin) :

26 mars - 9 avril - 23 avril - 7 mai - 21 mai - 4 juin.

Albigny-sur-Saône : parking rue Jean Chirat (en face du parc de l'Accueil) :

19 mars - 2 avril - 16 avril - 30 avril - 14 mai - 28 mai.

Champagne-au-Mont-d'Or : parking de l'Espace Monts d'Or (15, chemin des Anciennes Vignes)

12 mars – 19 mars – 26 mars – 2 avril – 9 avril – 16 avril – 23 avril – 30 avril – 7 mai – 14 mai – 21 mai – 28 mai - 4 juin.

Fontaines-Saint-Martin : site Soliman Pacha (esplanade Charles de Gaulle) :

12 mars – 19 mars – 26 mars – 2 avril – 9 avril – 16 avril – 23 avril – 30 avril – 7 mai – 14 mai – 21 mai – 28 mai - 4 juin.

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : parking-relais (angle route de Saint-Romain et rue du Stade) :
12 mars – 19 mars – 26 mars – 2 avril – 9 avril – 16 avril – 23 avril – 30 avril – 7 mai – 14 mai –
21 mai – 28 mai - 4 juin.

Collonges-au-Mont-d'Or : rue des Sablières :
19 mars - 2 avril - 16 avril - 30 avril - 14 mai - 28 mai.

Couzon-au-Mont-d'Or : parking du stade (croisement rue G. Péri et rue JB Anjoly) :
12 mars - 26 mars - 9 avril - 23 avril - 7 mai - 21 mai - 4 juin.

Marcy-l'Etoile : avenue Bourgelat (parking à l'entrée de la commune de Marcy l'Etoile) :
12 mars – 19 mars – 26 mars – 2 avril – 9 avril – 16 avril – 23 avril – 30 avril – 7 mai – 14 mai –
21 mai – 28 mai - 4 juin.

Charly : parking du Malpas (angle rue du Malpas et allée des Peupliers) :
12 mars - 26 mars - 9 avril - 23 avril - 7 mai - 21 mai - 4 juin.

Jonage : rue de Verdun (entre le boulevard Pradel et la rue de la Fontaine) :
12 mars - 26 mars - 9 avril - 23 avril - 7 mai - 21 mai - 4 juin.

Meysieu : parking des écoles Pagnol Jacquière (81 chemin de Pommier) :
19 mars - 2 avril - 16 avril - 30 avril - 14 mai - 28 mai.

Horaires d'accès à ces points de collecte : les samedis, aux dates indiquées, de **9h30 à 12h30** et de **13h30 à 16h30**.

Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

À noter : le port du masque et des gants est conseillé.

Dans le même temps, les autres services de collecte des déchets occasionnels des ménages continuent.

Les déchèteries classiques passeront aux horaires d'été le 1^{er} avril prochain.

Les déchèteries mobiles organisées sur Lyon et Villeurbanne se tiennent tous les mois jusqu'au 30 juin.

La déchèterie fluviale installée quai Fulchiron tous les samedis est actuellement perturbée par les crues de la Saône et des travaux de maintenance sur les écluses. Renseignez-vous sur son ouverture avant de vous déplacer.

Les déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, produits chimiques) sont à déposer dans les points de collecte organisés par Eco-DDS (liste des points sur www.ecodds.com).

Ecosystem avec le soutien de la Métropole poursuit ses collectes solidaires d'appareils électriques et électroniques sur Lyon, Bron et Vénissieux.

Retrouvez les calendriers et toutes les informations pratiques sur :

<https://www.grandlyon.com/services/dechets.html>

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse